

nombreuses annonces en première page, au moyen de rapports de journaux, publicité qui lui aurait coûté de \$15,000 à \$20,000 aux taux ordinaires de l'annonce. Quoique l'on ait douté de la possibilité d'une immigration venant de ce pays, j'ai plusieurs extraits de journaux disant que plusieurs cultivateurs étaient présents à cette exposition, et il en est résulté, de même que des discours de M. Marshall, que plusieurs immigrants sont arrivés en Canada. Ce voyage n'a donc pas été sans ses avantages. Deux autres fonctionnaires étaient en charge des divers articles de l'exposition; c'est un événement annuel, organisé depuis des années, et qui a lieu au même endroit qu'autrefois, dans le but d'atteindre les immigrants, et il s'en est trouvé plusieurs à l'exposition. On m'a dit qu'il y avait dans le voisinage environ 6,000 Canadiens, dont plusieurs, croit-on, désireraient revenir au pays, s'ils connaissaient les faits, et je ne crois pas que nous puissions trouver d'endroit plus propice aux fins d'immigration.

M. SUTHERLAND: Je ne doute pas qu'il y ait plusieurs Canadiens en Floride; en effet, plusieurs, pendant l'hiver, se rendent à cet endroit délicieux. Lorsque j'ai posé ma question au ministre, à propos de ce crédit, j'ai signalé l'intention manifeste du ministre de se départir de l'ancien système d'allocation, proportionnelle à la population, conformément aux termes de la loi de l'instruction agricole, et de recourir à d'autres moyens d'en disposer. Ce crédit, ouvert pour dix ans, à dater de son adoption, aura probablement été utilisé entièrement avant longtemps. Mon désir de me renseigner à ce sujet vient de ce que certaines personnes veulent que la province d'Ontario contribue sa juste part des dépenses nationales, cependant qu'on lui refuse les avantages dont jouissent les autres provinces, de la part du Gouvernement. Si j'ai posé ces questions au ministre à propos du crédit qui est en suspens, c'est que je désirais obtenir ce renseignement, et il en est de même en ce qui concerne les fermes expérimentales. Lorsque j'ai demandé ce renseignement, l'autre soir, on nous a tout simplement répondu que l'Ontario était une ancienne province et n'avait besoin d'aucune chose semblable. Maintenant que nous discutons un autre crédit, le ministre nous dit que M. Duncan Marshall a été employé à l'élaboration d'un meilleur système qui permettra de donner à certaines provinces des octrois plus élevés qu'elles ne reçoivent actuellement.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je n'ai jamais fait la déclaration que mon honorable ami m'attribue. Il m'a certainement mal compris. De fait, la question de l'allocation a été soulevée lorsque la loi a été proposée pour la première fois, ou du moins, l'année suivante. La question du principe à adopter pour l'allocation, à savoir, si elle doit être basée sur la population générale ou sur la population rurale, est une question discutable, et elle pourra se présenter de nouveau. Ce n'est pas une question nouvelle, et personnellement, mes vues ne sont pas très prononcées à ce sujet; mais je crois que dans certains cas, il serait raisonnable que l'octroi soit moindre que dans d'autres. Nous avons neuf provinces. Supposons qu'une de ces provinces ne s'accroîtrait pas du tout d'agriculture. C'est une supposition peut-être exagérée, mais non pas impossible, car, il se pourrait faire que dans une province, l'on s'occupe entièrement d'industrie, d'exploitation minière ou du commerce de bois. Serions-nous justifiables, dans ces cas, d'allouer une somme pour l'agriculture lorsqu'il ne s'en fait pas? Je le répète, c'est une supposition exagérée; cependant l'allocation devrait être en proportion exacte de l'exploitation agricole.

Lorsqu'il s'agit d'une subvention uniquement destinée à l'agriculture, le fait qu'une province fait beaucoup ou peu d'agriculture devrait certainement compter dans l'attribution de la subvention. C'est une question qu'on peut débattre et qu'on discutera lorsque la question sera à l'étude. Quoiqu'il en soit, ce n'est assurément pas de cela qu'il s'agit présentement. Le sujet en discussion est l'extension probable de l'agriculture suivant les principes que j'ai indiqués, ce qui nous permettrait d'éviter la multiplication des services.

M. SUTHERLAND: Le ministre a nié, à vrai dire, ce que j'ai affirmé, mais il a terminé ses observations en arguant plutôt de façon à confirmer l'opinion que je me suis formée de son attitude. J'ai accusé le département de vouloir traiter différemment les provinces, d'après leur population respective, et maintenant il dit qu'une province fortement engagée dans l'industrie, ne devrait pas être traitée de la même manière qu'une province presque entièrement agricole. Dans ce cas, je suppose qu'en ce qui a trait à ses observations au sujet de provinces manufacturières, celle d'Ontario se trouve, pour le moins, un peu en avant d'aucune autre province. J'ignore si la province d'Ontario est celle dont le ministre a voulu parler, mais on peut facilement